

Suppression de la technologie en 6e : des familles mobilisées à Offranville

Face à la suppression de la technologie pour les 6e, les parents et élèves du collège Jean-Cocteau d'Offranville (Seine-Maritime) sont montés au créneau mardi 7 février 2023.



Parents et professeurs au collège d'Offranville (Seine-Maritime) ont fait savoir leur mécontentement quant aux décisions du ministère de l'Éducation Nationale, à vouloir supprimer les cours de technologie en 6e.

Sur décision du ministère de l'Éducation nationale, la réorganisation du programme scolaire au niveau du collège implique la suppression de l'enseignement de la technologie en 6e dès la rentrée prochaine.

La technologie réapparaîtrait dès la 5e, mais ces nouvelles directives bouleversent d'ores et déjà la donne dans de nombreux établissements en Seine-Maritime puisqu'elles ont pour conséquence la réduction de la dotation horaire globale.

Au collège Jean-Cocteau d'Offranville, le Gape, le groupement autonome de parents d'élèves, les personnels et professeurs du collège ont déposé chacun une motion lors du conseil d'administration qui a eu lieu au sein de l'établissement mardi 7 février 2023.

[Un rassemblement devant le collège Dolto de L'Aigle suite aux annonces de Pap NDiaye](#)

Le matin même, quelques parents d'élèves du Gape se sont regroupés devant l'entrée du collège pour dénoncer cette nouvelle décision gouvernementale qui, selon eux, va à contre-pied d'un enseignement complet et cohérent.

Un professeur pour toutes les classes

Soutenus par les professeurs de l'établissement, ils revendiquent également le maintien d'Alexandre Lamulle, professeur de technologie en poste à temps partiel depuis la rentrée.

« Avec la réduction de la dotation horaire à sept heures trente, cela entraîne la fermeture de son poste, les cours seront assurés par un seul professeur qui aura à gérer des classes surchargées en 5e, 4e et 3e.

Farida Blal - Coordinatrice du Gape

[Alençon. Reconstruction du collège Racine : les travaux ont débuté](#)

La suppression de l'enseignement de la technologie en 6e est d'autant plus aberrante que l'enseignement au numérique se fait par le professeur de technologie. « Le Département de Seine-Maritime a investi pour équiper les élèves de 6e en tablettes numériques et le maniement de cet outil ne pourra plus se faire. C'est un réel contresens » poursuit la coordinatrice.

Toujours selon les nouvelles directives gouvernementales, les quatre heures de technologie supprimées en 6e seront remplacées par des heures de soutien en français et en mathématiques :

« Nous pensons que ces heures de renforcement en français et en mathématiques sont importantes en primaire pour mieux préparer les élèves à leur entrée au collège. Impacter l'enseignement sciences et technologie au collège revient à faire de petites économies sur les apprentissages ».

